



Université du Québec en Outaouais

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal

**Soixante-cinquième réunion
tenue le vendredi 6 novembre 2009,
au local E-2300 du Pavillon Alexandre-Taché.**

Confirmé le 21 janvier 2010

Procès-verbal de la soixante-cinquième réunion de la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le vendredi 6 novembre 2009 à 13 h 30, au local E-2610 du Pavillon Alexandre-Taché et ajournée au 18 novembre 2009 à 9 h, au local E-0217.

ASSEMBLÉE DU 6 NOVEMBRE 2009

	PRÉSENT	ABSENT
Président		
Hurtubise, Denis Doyen des études	X	
Membres		
Briand, Louise Professeure, Sciences comptables	X	
Daigneault, Ginette Professeure, École multidisciplinaire de l'image	X	
Gosselin, Eric Professeur, Relations industrielles		X
Greenman, Paul Professeur, Psychoéducation et psychologie	X	
Laberge, Martin Professeur, Sciences sociales		X
Lussier, Madeleine Professeure, Sciences comptables	X	
Lefrançois, David Professeur, Sciences de l'éducation	X	
Bédard, René Chargé de cours, Sciences de l'éducation	X	
Gilbert, Luce Chargée de cours, Études langagières		X
Observateurs		
Bondaz, Robert Registraire		X
Larouche, Hélène Directrice, Service de la bibliothèque		X
Chénier, Lucie Coordonnatrice, Décanat des études	X (quitte à 16 h 05)	
Invitées		
Green-Demers, Isabelle Professeure, Psychoéducation et psychologie	X	
Kassi, Bernadette Directrice, Module des lettres	X	

Secrétaire

Lapointe, Geneviève Agente de recherche Décanat des études	X
--	---

ASSEMBLÉE DU 18 NOVEMBRE 2009

	PRÉSENT	ABSENT
--	---------	--------

Président

Hurtubise, Denis Doyen des études	X
--------------------------------------	---

Membres

Briand, Louise Professeure, Sciences comptables	X
--	---

Daigneault, Ginette Professeure, École multidisciplinaire de l'image	X
---	---

Gosselin, Eric Professeur, Relations industrielles	X
---	---

Greenman, Paul Professeur, Psychoéducation et psychologie	X (quitte à 12 h 30)
--	----------------------

Laberge, Martin Professeur, Sciences sociales	X
--	---

Lussier, Madeleine Professeure, Sciences comptables	X
--	---

Lefrançois, David Professeur, Sciences de l'éducation	X
--	---

Bédard, René Chargé de cours, Sciences de l'éducation	X
--	---

Gilbert, Luce Chargée de cours, Études langagières	X (quitte à 9 h 50 et revient à 11 h 10)
---	--

Observateurs

Bondaz, Robert Registraire	X
-------------------------------	---

Larouche, Hélène Directrice, Service de la bibliothèque	X (arrive à 10 h et quitte à 11 h)
--	------------------------------------

Chénier, Lucie Coordonnatrice, Décanat des études	X
--	---

Invités

Lê, Hiên Minh Agente de recherche, Décanat des études	X
--	---

Racicot, François-Éric X
Professeur, Sciences administratives

Régimbald, André X
Agent de recherche, Décanat des études

Salazar, Juan X
Professeur, Sciences administratives

Secrétaire

Lapointe, Geneviève X (*quitte à 12 h*)
Agente de recherche
Décanat des études

Le président de la sous-commission des études, M. Denis Hurtubise, Doyen des études, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 13 h 37.

En raison des nombreux points à l'ordre du jour, il est convenu d'ajourner, au besoin, la rencontre à 16 h 30 et de reprendre les travaux le mercredi 18 novembre 2009 à 9 h.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

À l'ordre du jour présenté, un membre propose d'ajouter un point concernant le dossier du DESS en gestion des entreprises collectives. En l'absence d'unanimité, une demande de vote est formulée :

Ajout du projet de création d'un DESS en gestion des entreprises collectives à l'ordre du jour de la soixante-cinquième réunion

Pour : 5

Contre : 2

Les membres conviennent de retenir les points suivants pour discussion :

- 2- Adoption du procès-verbal de la soixante-quatrième réunion
- 3- Affaires découlant de la dernière réunion
- 4- Mot de bienvenue aux nouveaux membres
- 5- Modification du certificat en animation (4156)
- 6- Modification des programmes de premier cycle en traduction et en rédaction (7101, 4442 et 4083)
- 7- Évaluation périodique du programme de baccalauréat en informatique (7833)
- 8- Projet de création d'une maîtrise en économie et finance quantitative
- 9- Projet de création d'un baccalauréat ès arts général
- 10- Base adulte (cycles supérieurs) : rapport du doyen
- 11- Projet de création d'un DESS en gestion des entreprises collectives
- 12- Proposition d'un calendrier pour les prochaines réunions
- 13- Questions diverses
- 14- Prochaine réunion et levée de l'assemblée

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SOIXANTE-QUATRIÈME RÉUNION

Sur proposition de monsieur René Bédard appuyée par madame Madeleine Lussier, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la soixante-quatrième réunion de la SCÉ, et ce, tel que présenté.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le suivi quant au projet déploiement des programmes de premier cycle sera abordé au point 9 de l'ordre du jour.

4. MOT DE BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

Le président de l'assemblée souligne le renouvellement du mandat de monsieur Eric Gosselin, professeur au département des relations industrielles. Il souhaite également la bienvenue à deux nouveaux membres, monsieur Paul Greenman, professeur au département de psychoéducation et de psychologie, ainsi que monsieur David Lefrançois, professeur au département des sciences de l'éducation. On les informe, en quelques mots, du mandat général de la SCE et de son rôle institutionnel.

5. MODIFICATION DU CERTIFICAT EN ANIMATION (4156)

L'assemblée accueille madame Isabelle Green-Demers, professeure au département de psychoéducation et psychologie.

Le projet de modification soumis à l'assemblée fait suite à l'évaluation périodique du programme de certificat en animation. Les modifications proposées, notamment dans les cours obligatoires et optionnels, font en sorte que le programme est davantage harmonisé avec l'expertise disciplinaire du département. Dans la version révisée, les cours sont donnés majoritairement par des professeurs réguliers et, grâce au remaniement des cours optionnels, l'offre de cours sera plus constante. Par ce rehaussement de la qualité du programme, on souhaite augmenter l'attrait au programme, mais aucune analyse n'a été menée quant à la pertinence d'une offre de cours à temps complet à l'automne.

On remercie madame Isabelle Green-Demers. Elle quitte la rencontre à 14h30.

Avant d'amorcer les délibérations, le président de l'assemblée clarifie les implications liées au conflit d'intérêts et à l'obligation ou non de se retirer dans l'étude d'un dossier.

D'emblée, la SCE se dit très satisfaite du projet de modification et salue les efforts des personnes impliquées. La rigueur des travaux dénote de l'intérêt manifeste du comité envers le programme afin d'en rehausser sa qualité.

Les membres proposent de remplacer, dans le tableau présentant le plan de formation, le terme «spécialisation thématique» par «champ disciplinaire». Il faudrait également qu'une démonstration soit faite afin de s'assurer de la bonne répartition des cours entre l'automne et l'hiver.

Sur proposition de madame Louise Briand appuyée par madame Ginette Daigneault, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de modification du certificat en animation. L'admission à temps complet sera possible sous réserve d'une démonstration que l'offre de cours soit telle que les étudiants puissent cheminer à temps complet à l'automne et à l'hiver (résolution 65-SCE-136).

6. MODIFICATION DES PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE EN TRADUCTION ET EN RÉDACTION (7101, 4442 ET 4083)

L'assemblée accueille madame Bernadette Kassi, directrice du module des lettres.

Le projet de modification soumis à l'assemblée fait suite à l'évaluation périodique des programmes de premier cycle en traduction et en rédaction. Les modifications proposées répondent à la fois aux constats dépeints lors de l'évaluation, aux exigences formulées par la SCE et aux besoins du secteur langagier.

À la demande de la SCE, face à la particularité de l'intitulé du programme qui comporte à la fois le terme «traduction» et «rédaction», une étude a été menée auprès des étudiants, diplômés, employeurs et collègues universitaires sur la pertinence de l'appellation du programme. Il appert, sans équivoque, justifié de maintenir le libellé actuel.

En ce qui concerne le nombre de crédits alloués aux cours optionnels et d'enrichissement, l'assemblée suggère plutôt la formule suivante, à savoir 12 crédits d'enrichissement, soit 4 cours à choisir dans la banque de cours de l'UQO, dont 1 seul cours pourra être un cours de langue.

Pour ce qui est de l'admission au programme, il est suggéré de suspendre l'offre d'admission à temps complet au trimestre d'hiver au baccalauréat en traduction et en rédaction.

Finalement, il est convenu d'ajouter à tous les descriptifs de cours une remarque concernant la reconnaissance d'acquis.

On remercie madame Bernadette Kassi. Elle quitte la rencontre à 15 h 40.

L'assemblée souligne la qualité du dossier et le souci de minutie qui s'ensuit afin de donner suite à chacune des recommandations.

Sur proposition de monsieur René Bédard appuyée par monsieur Paul Greenman, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de modification des programmes de premier cycle en traduction et en rédaction (7101; 4442; 4083), sous réserve des modifications apportées en séance (résolution 65-SCE-137).

7. ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN INFORMATIQUE (7833)

Le président de l'assemblée soumet aux membres de la SCE le dossier d'évaluation du baccalauréat en informatique et les invite à prendre connaissance des recommandations entérinées par le conseil de module et par les experts externes.

On souligne d'emblée la qualité et la transparence du dossier.

Cela étant, un doute subsiste quant à la concordance entre les recommandations et les faiblesses identifiées lors processus d'évaluation. Le décanat des études examinera la question et un suivi sera effectué lors de la reprise des travaux de la SCE.

Sur proposition de madame Louise Briand appuyée par madame Ginette Daigneault, les membres conviennent à l'unanimité d'ajourner la réunion au 18 novembre 2009.

Levée de l'assemblée à 16 h 30.

ASSEMBLÉE DU 18 NOVEMBRE 2009

Le président de la sous-commission des études, M. Denis Hurtubise, Doyen des études, constate le quorum et déclare la deuxième séance de la soixante-cinquième réunion ouverte à 9 h 03.

L'assemblée est invitée à poursuivre la discussion concernant le point 7 de l'ordre du jour, à savoir l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en informatique (7833).

Suite à l'analyse des concordances entre les recommandations et les faiblesses identifiées par les répondants, deux éléments semblent ne pas avoir été pris en compte, à savoir l'insuffisance de travaux en équipe et l'absence de cours au programme qui permettraient de développer des connaissances et habiletés en gestion, communication, leadership, éthique professionnelle, etc. Il est suggéré d'ajouter deux nouvelles recommandations à celles déjà identifiées :

- Évaluer la possibilité de mettre en place, dans le cadre des activités pédagogiques, des travaux d'équipe;
- Examiner la possibilité d'introduire, lors de la modification du programme, des cours permettant de développer des connaissances et habiletés en gestion, communication, leadership et éthique professionnelle.

L'assemblée suggère l'ajout d'une troisième recommandation afin d'évaluer la pertinence d'une proposition émise par les experts :

- Examiner la possibilité de créer un cours synthèse de 6 crédits, et ce, tel que recommandé par les experts.

Enfin, outre l'actuel dossier, on suggère, dans le cadre de tous les processus d'évaluation périodique, d'aviser les experts externes des contraintes de la CRÉPUQ en ce qui concerne les exigences du programme et le nombre de crédits alloués à la formation afin d'éviter, dans la mesure du possible, des recommandations sur lesquelles l'UQO n'a aucune prise.

Sur proposition de madame Louise Briand appuyée par madame Ginette Daigneault, les membres conviennent à l'unanimité de confirmer que le dossier d'évaluation satisfait aux exigences de la Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais et de recommander à la commission des études de recevoir le dossier d'évaluation du programme de baccalauréat en informatique (7833), sous réserve des modifications apportées en séance (résolution 65-SCE-138).

8. PROJET DE CRÉATION D'UNE MAÎTRISE EN ÉCONOMIE ET FINANCE QUANTITATIVES

L'assemblée accueille messieurs Juan Salazar et François-Éric Racicot, professeurs au département des sciences administratives, ainsi que madame Hiên Minh Lê, agente de recherche au décanat des études.

Le projet de maîtrise soumis à l'assemblée répond aux besoins exprimés par des étudiants et par les employeurs potentiels. Le contexte régional, dit propice, et l'opportunité d'un tel programme pour le rayonnement de la recherche du département constituent des atouts non-négligeables pour un tel projet. Davantage, le programme proposé occasionnera des coûts minimes pour son déploiement puisqu'il prend forme sur les assises du DESS en finance, programme qui connaît un bon succès.

Aux questions soulevées par l'assemblée, il est précisé que :

- Les notions d'éthique et de déontologie sont implicitement traitées dans les cours ;
- Les cours d'économétrie font lieu de cours de méthodologie puisqu'ils permettent d'introduire l'étudiant à la méthodologie dite adaptée à la finance ;
- Le programme, dans sa forme proposée, n'établit pas de contingentement puisqu'il est possible d'entrevoir le DESS comme un profil de sortie ;
- Le cours «Mémoire» pourrait être scindé en deux, à savoir «Projet de mémoire» et «Mémoire». Il serait envisageable que l'inscription ait lieu au début du deuxième trimestre ;

Il est également convenu avec les promoteurs d'apporter certaines modifications afin de peaufiner le projet.

On remercie messieurs Juan Salazar et François-Éric Racicot. Ils quittent la rencontre à 10 h 20.

L'assemblée formule certaines recommandations à l'égard du projet :

- Que l'on démontre la place des dimensions éthique et méthodologique dans le cadre des cours;
- Que soit revue la formulation des descriptifs afin de rehausser l'aspect de deuxième cycle universitaire des cours;
- Que l'on modifie les conditions d'admission afin d'y ajouter les éléments de langue, de propédeutique et de cours d'appoint;
- Que soit scindé en deux le cours «Mémoire»;
- Que l'admission à temps complet soit possible à l'automne et à l'hiver et qu'au trimestre d'hiver on limite les inscriptions à temps partiel;
- Que soient revues certaines des approches pédagogiques;
- Que l'on uniformise la formulation des descriptifs de cours;
- Que le terme «compétences» de la page 33 soit remplacé par «champ de compétences»;
- Que l'on enlève de la liste des ressources professorales les personnes chargées de cours qui ne rencontrent pas les EQE.

Sur proposition de monsieur Eric Gosselin appuyée par monsieur René Bédard, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un programme de maîtrise en économie et finance quantitatives, sous réserve des modifications apportées en séance (résolution 65-SCE-139).

9. PROJET DE CRÉATION D'UN BACCALAURÉAT ÈS ARTS GÉNÉRAL

Le président de l'assemblée soumet aux membres un projet de création d'un baccalauréat ès arts général. Ce programme flexible vise, notamment, à offrir une formation générale tout en permettant à l'étudiant d'acquérir des compétences disciplinaires. Davantage, ce programme s'appuie sur des ressources déjà existantes et ne nécessite pas la création de nouveaux cours. Finalement, ce type de formation constitue une nouvelle avenue pour l'UQO.

Au projet soumis, l'assemblée suggère diverses modifications, notamment :

- Inviter les directions de modules concernés à évaluer la possibilité d'ajouter un cours de philosophie dans la formation fondamentale;
- Mettre davantage en valeur les avantages institutionnels d'une telle formation;
- Corriger, tel que proposé en séance, la section concernant les conditions d'admission et les annexes afférentes au projet.

Départ de madame Geneviève Lapointe à 12h. Le secrétariat est pris en charge par madame Lucie Chénier.

Suite des discussions sur le projet de création d'un baccalauréat général ès arts. On note d'autres modifications à apporter dans le document.

Sur proposition de monsieur René Bédard appuyée par monsieur Paul Greenman, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un programme de baccalauréat ès arts général, sous réserve des modifications apportées en séance (résolution 65-SCE-140).

10. BASE ADULTE (CYCLES SUPÉRIEURS) : RAPPORT DU DOYEN

Le doyen des études fait un bref historique des discussions portant sur l'admission base adulte aux cycles supérieurs. On se rappelle que les membres de la SCE avaient exprimé le désir d'avoir un cadre d'interprétation en matière d'admission base adulte.

Deux principes orientent les discussions, l'excellence et l'équivalence de formation. Ainsi, chaque candidat doit démontrer qu'il possède les connaissances et compétences qu'il aurait normalement acquises en complétant un baccalauréat avec une moyenne supérieure ou égale à 3.2 sur 4.3. La question est donc d'évaluer l'expérience requise permettant de juger qu'un candidat a acquis l'équivalent d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne supérieure ou égale à 3.2.

Après discussion, les membres conviennent de ce qui suit :

Un candidat, pour être admis sur la base adulte, doit :

- 1- avoir un minimum de 12 années d'expérience professionnelle pertinente et significative;
- 2- démontrer le caractère pertinent et signifiant de cette expérience dans un texte de 300 mots ainsi qu'à l'entrevue.

De plus, le candidat pourra se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

Les membres conviennent d'enchâsser par une modification du régime des études, l'application de la condition d'admission base adulte.

Proposé par Madeleine Lussier

Appuyé par Louise Briand

Adopté à l'unanimité

11. PROJET DE CRÉATION D'UN DESS EN GESTION DES ENTREPRISES COLLECTIVES

Madame Louise Briand présente le projet de création d'un programme court et d'un DESS en gestion des entreprises collectives.

On questionne le titre du programme « entreprises collectives », ce à quoi répond madame Briand qu'il s'agit de l'appellation adoptée par les experts en la matière.

Il est mentionné qu'il serait intéressant de maintenir le programme court après l'ouverture du DESS.

Vu le côté multidisciplinaire du programme, l'offre de cours repose en partie sur des cours en provenance d'autres programmes. Il semble toutefois que l'offre de cours réelle des programmes d'attaches soit irrégulière et peu fréquente. De plus, en raison de la modification en cours de la maîtrise en développement régional, il est nécessaire de revoir et stabiliser le plan de formation, puisque certains cours sont appelés à disparaître.

Des discussions se tiennent concernant la viabilité du programme. La notion de récurrence de clientèle est soulevée.

Le président de l'assemblée propose que l'on établisse la viabilité du programme et que l'on stabilise le plan de formation, et de revenir en janvier avec le dossier. La collaboration de Monsieur Marchand, spécialiste au siège social peut être sollicitée. Un membre propose de passer par le PC dans l'éventualité où la viabilité du DESS ne peut être démontrée. Il est fréquent dans le réseau de passer par le programme court, en vue d'établir la viabilité d'un programme de plus grande envergure.

Puisque la SCE a toujours demandé aux promoteurs des projets de faire la démonstration de la viabilité, par souci d'équité, le doyen se dit en désaccord avec l'idée avancée d'adopter le projet, de le transmettre à Québec et de laisser au CA le soin de décider de son ouverture. Il mentionne de plus qu'un projet dont la viabilité est questionnée est généralement refusé par le siège social. Il est proposé de poursuivre le traitement du dossier en janvier, à la lumière des résultats d'une consultation auprès du siège social de l'UQ relativement à la viabilité du programme et sur la revue d'un plan de formation stabilisé.

Proposé par Madeleine Lussier

Appuyé par René Bedard

Approuvé à l'unanimité.

12. PROPOSITION D'UN CALENDRIER POUR LES PROCHAINES RÉUNIONS

L'adoption du calendrier est reportée à la prochaine réunion. Il est toutefois convenu que la prochaine SCE se tiendra le 21 janvier 2010 à 9 h 00.

13. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Bédard informe les membres que son mandat à la SCE à titre de représentant des chargés de cours est terminé. Il remercie le président de l'assemblée pour son leadership.


Vu son départ à la retraite, Madame Lussier termine aussi son mandat.


Monsieur Denis Hurtubise souligne son appréciation pour l'excellent travail des deux membres sortants.


14. PROCHAINE RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La prochaine réunion est fixée au 21 janvier 2010 à 9 h.

La séance est levée à 14 h 10.


Le président


La secrétaire


La secrétaire substitut